

**ANNEXE 2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT**

Commune de VULAINES LES PROVINS	Délimitation du tronçon						
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)
Nationale 19	51	+ 60	52	+ 550	3	100	
Nationale 19	52	+ 550	53	+ 90	4	30	
Nationale 19	53	+ 90	54	+ 980	3	100	

POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation  
L'Attaché, Chef de Bureau

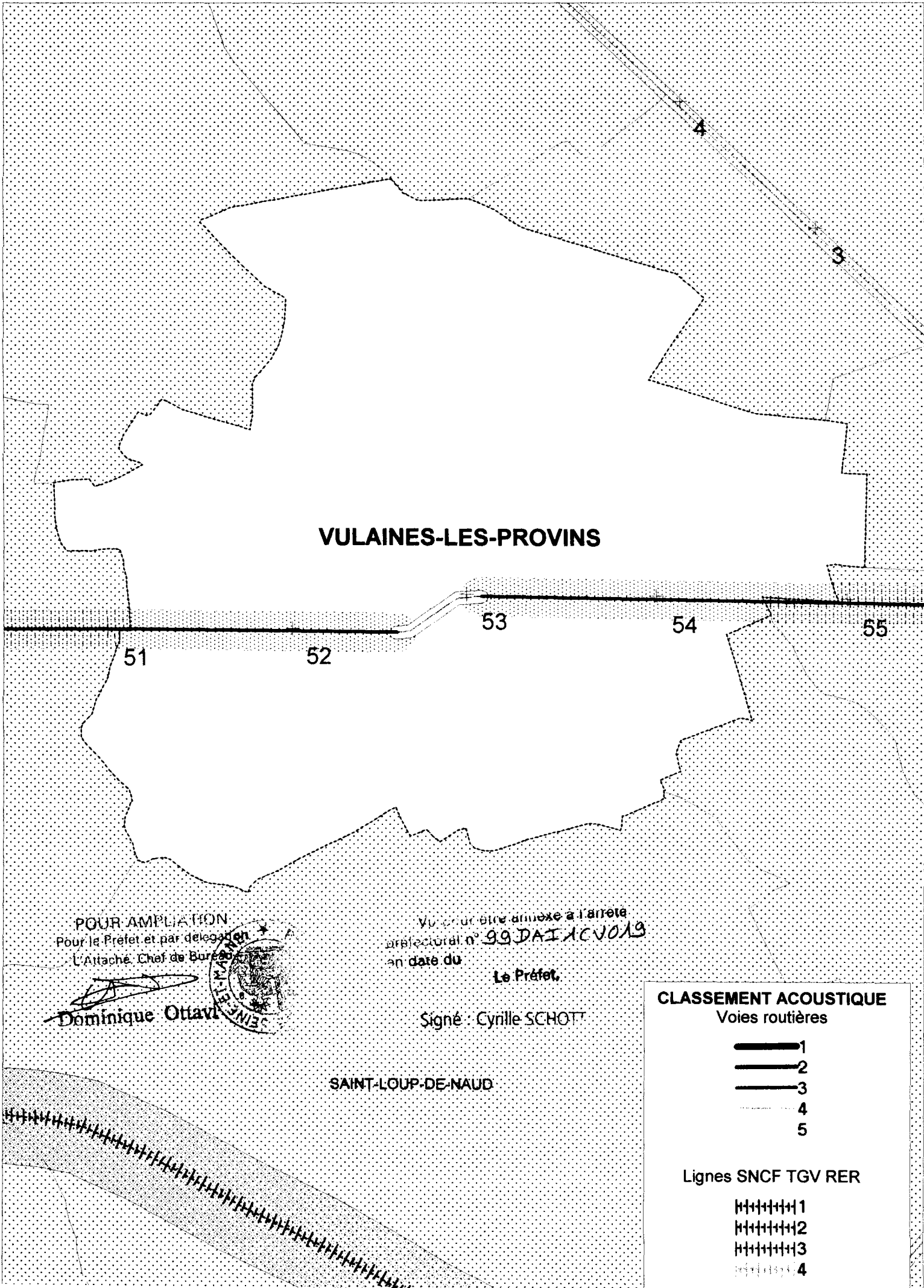
*Dominique Ottaviani*  
Dominique Ottaviani



Vu pour être annexé à l'arrêté  
préfectoral n° 99 DAIACV019  
en date du 15 FEV. 1999  
Le Préfet.

Signé : Cyrille SCHOTT

VULAINES-LES-PROVINS



POUR AMPLIATION  
 Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau

*Dominique Ottavi*



Vu et autorisée annexe à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 DAI ACV 019  
 en date du

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

SAINT-LOUP-DE-NAUD

**CLASSEMENT ACOUSTIQUE**

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4